



Association des religieuses
pour les droits des femmes

Reli- femmes

N° 76 - Novembre 2012

DANS CE NUMÉRO

À sa dernière assemblée générale, l'ARDF a ébauché son plan d'action pour 2012-2015. À la question « Par rapport à quels droits voulons-nous nous engager? », les réponses convergent vers la recherche de l'égalité, l'une des cinq valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Trois axes émergent: la condition économique des femmes, la violence et la situation des femmes en Église.

On comprendra le choix du dossier du présent numéro où Mariette Gilbert de l'Afeas traite du travail invisible des femmes. Elle évoque la valeur de ce travail non rémunéré en regard des indicateurs économiques tels le PIB, analyse les impacts de la non reconnaissance du travail invisible sur la vie des femmes et propose des alternatives à promouvoir.

Quant à la problématique de la situation des femmes en Église, l'À propos l'aborde à travers la saga de la LCWR. Une invitation à l'audace provoquée par l'authenticité des options et la fibre solidaire.

La rédaction

EN MOUVEMENT

ÉCLATÉ, LE PLAFOND DE VERRE ?

Citée par *Le Devoir*, le samedi 8 septembre, Diane Lamoureux qui donne le cours « Femmes, féminisme et politique » à l'Université Laval, affirme: « Soixante-dix ans après l'obtention du droit de vote, on n'est pas à l'avant-garde ». L'élection d'une femme comme première ministre demeure cependant une excellente nouvelle qui marque notre histoire. Une nouvelle nuancée par les 32,5 % de femmes députées et les 34,6 % de ministres. On est loin de la parité. Éclaté le plafond de verre?

Outre le Québec avec Pauline Marois, trois autres provinces et un territoire sont dirigés par des femmes: la Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nunavut. Ailleurs dans le monde, un grand total de 14 femmes sont chefs d'États ou de gouvernements par rapport aux 192 pays membres de l'ONU.

Pour ce qui est de la représentation politique des femmes, selon le document « La représentation des femmes en politique – Données par pays » du Canton de Genève, 2011, deux États dépassent la parité, le Rwanda à 56,3 % et Andorre à 53,6 %. Le Liban clôt la marche avec 3,1 %. Vingt-sept pays atteignent la masse critique de 29,5 % d'élues. Les champions sont les pays du Nord de l'Europe qui stagnent autour

de 40 %. Les pays arabes, on le devine, affichent le plus faible taux à 8,8 % en raison de la conception du rôle des femmes et de leurs droits dans la société.

Au-delà de la représentation politique, des questions se posent. Les femmes



dans les parlements, généralement issues des couches aisées de la population, peuvent-elles représenter les femmes d'autres horizons? La cause des femmes va-t-elle forcément s'améliorer avec l'arrivée de plus de femmes en politique? Autrement dit, les politiciennes vont-elles défendre en priorité la cause des femmes? Les femmes vont-elles changer la politique ou est-ce la politique qui va changer les femmes?

Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,
Bulletin de l'ARDF
N° 76 - NOVEMBRE 2012**

Édité trois fois l'an par
l'Association des religieuses
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est
de travailler, dans une
perspective évangélique
et selon les charismes
des divers instituts,
à la promotion des femmes
- religieuses et/ou laïques-
dans l'Église et dans
la société.**

Équipe de rédaction :

Céline Beaulieu, CND,
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Camilla Martin, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières :

Les membres
de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Jeanne Gareau, SSA,
Réjeanne Dubé, NDA,
Fernande Themens.

Infographie :
Nathalie Tassé

Conception graphique :
René St-Amand

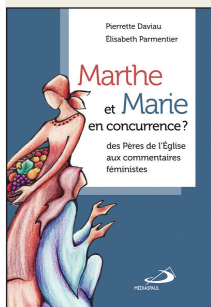
Impression :
Groupe Laurier

Expédition :
Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat
de l'ASMDM

Abonnement
(taxes incluses)
Canada : 10 \$
Étranger : 13 \$

Reproduction permise
sous réserve d'en
mentionner la source.

Correspondance :
Louise Bégin, CND
1880, rue Sicard, app. 3
Montréal (Québec) H1V 2X8
Tel. : 514 252-9072
louisebegin2@videotron.ca



Pierrette Daviau
et Élisabeth Parmentier,
*Marthe et Marie en
concurrence? des Pères de
l'Église aux commentaires
féministes*, Montréal,
Médiaspaul, 2012, 181 p.

Avec la publication de *Marthe et Marie en concurrence? des Pères de l'Église aux commentaires féministes*, les auteures Daviau et Parmentier redonnent un nouveau souffle biblique au texte de la visite de Jésus aux deux sœurs Marthe et Marie. Et deux rédactrices que l'on pourrait dire sœurs de par des parcours quasi similaires : professeure de théologie pratique et de psychosociologie des groupes à la Faculté des sciences humaines de l'Université Saint-Paul à Ottawa, Pierrette Daviau, Fille de la Sagesse, poursuit des recherches sur les spiritualités et les théologies féministes. Élisabeth Parmentier, pasteure dans l'Église luthérienne, enseigne la théologie pratique à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et mène des études dans les domaines de l'œcuménisme, de l'interprétation biblique et des démarches féministes.

Après l'introduction, motivant leur choix du récit biblique, dès le premier chapitre « Au fil du texte », les auteures nous associent aux questions soulevées lors de leur lecture spontanée et flottante de la péricope de Marthe et Marie dans l'évangile de Luc (10, 38-42) mettant en scène le passage de Jésus dans la maison des deux sœurs.

Très intéressant de parcourir ensuite au deuxième chapitre, une première cueillette de réponses par le détour effectué dans les commentaires des Pères de l'Église (Origène, Jean Chrysostome, saint Augustin, Grégoire le Grand), des maîtres du Moyen Âge (Bernard de Clairvaux, Thomas d'Aquin, Maître Eckhart) et des Réformateurs (Martin Luther, Jean Calvin). Chez la plupart, Marthe et Marie sont considérées comme des types de figures féminines dont la séparation se fait par rapport à Jésus.

Un tout autre registre d'interprétations apparaît dans le chapitre troisième avec des commentaires plus récents de types historique (François Bovon), littéraire (Anne-Marie Zwillig) et spirituel (Guy Lafon, Denise Bellefleur-Raymond, Simone Pacot). Leurs diverses interprétations déconstruisent la concurrence souvent montrée entre Marthe et Marie devant le Seigneur.

Au quatrième chapitre, d'une lecture plus complexe, Daviau et Parmentier présentent la péricope Marthe et Marie selon les analyses commentées et questionnées de deux théologues féministes connues pour leurs travaux : Élisabeth Schüssler Fiorenza (catholique) et Turid Karlsen Seim (protestante luthérienne).

Le rappel de cinq perplexités du texte, au dernier chapitre, s'avère d'une incontestable pertinence d'après l'orientation des commentaires issus de la Modernité. Que de résonances intertextuelles relatives à la « bonne part », au service de « diakonia ».

En conclusion, avec les auteures, il est facile d'admettre que la variété des commentaires sur « Marthe et Marie » à travers les siècles révèle une recherche renouvelée sur ce qui a trait aux rôles féminins dans la vie chrétienne. Un livre qui se recommande par l'ampleur de la recherche effectuée et la rigueur de la démarche. Un livre qui suscite le rêve d'une semblable publication à partir d'une autre péricope relative aux femmes du Nouveau Testament, telle Marie Madeleine.

Léona Deschamps, RSR

Un vent de Pentecôte à la LCWR

«Lorsque s'est accomplie la Pentecôte, ils étaient tous réunis dans le même endroit quand, provenant du ciel, un bruit soudain semblable au passage d'un vent violent, a envahi la maison où ils se trouvaient.» (Actes 2, 1)

Du 7 au 10 août 2012, plus de 900 participantes de la Conférence du leadership des congrégations féminines apostoliques (LCWR) se sont réunies à Saint-Louis, Missouri, pour préparer la réponse de la Conférence au rapport de la Congrégation de la Doctrine de la Foi (CDF).

Un jugement sévère

Un coup de semonce du Vatican s'était produit le 18 avril précédent avec la publication d'un rapport mettant en tutelle la LCWR, la plus grande organisation représentant des religieuses aux États-Unis, environ 57 000 femmes consacrées. Après deux ans et demi d'enquête, la CDF a livré un rapport accusant les religieuses de ne pas promouvoir l'enseignement de l'Église sur les questions de la sexualité et de la famille. Elle vise aussi leurs prises de position sur l'ordination des femmes et sur l'homosexualité ainsi que leur silence sur l'avortement et l'euthanasie. Elle dénonce que les religieuses américaines ne soutiennent pas les prises de position des évêques américains qui se sont mobilisés contre la réforme de la santé proposée par l'administration Obama laquelle généralise le remboursement de la contraception et de l'avortement. Une remise au pas est donc prévue par la CDF sous l'égide d'un archevêque américain.

Au Cénacle

Une communication de la LCWR rend compte de ses délibérations du mois

d'août dont je m'inspire largement. «Après trois jours de prière et dialogue, les participantes ont considéré différentes réponses au rapport de la CDF.» Elles veulent que «la LCWR conserve son rôle officiel de représentante des religieuses des États-Unis au sein de l'Église catholique». Elles expriment leur profond désappointement envers le rapport de la CDF ; cependant «les membres ont proclamé leur intention de profiter de cette occasion pour expliquer aux leaders de l'Église la mission, les valeurs et les principes à la base de l'action de la LCWR.» Une crise salutaire, espèrent-elles!

Des voix prophétiques

La vie religieuse telle que vécue par les religieuses de la LCWR est une expression authentique du sens de cette vie, a affirmé avec vigueur l'assemblée. Celle-ci a demandé à ses représentantes d'engager la discussion avec l'archevêque Sartain, nommé par la CDF, «dans un esprit de prière qui privilégie le respect mutuel, l'écoute attentive et l'ouverture dans le dialogue.» Au cours de l'assemblée, Barbara Marx Hubbard, futuriste et auteure, «a parlé d'une évolution consciente où elle remarque que les crises auxquelles l'humanité est globalement confrontée exigent un niveau éthique plus élevé, un engagement partagé et une synergie sociale pour réaliser des changements positifs.» Les crises sont des moments importants qui entraînent le monde vers une humanité

plus cocreative, plus évolutive, vers une pleine conscience et une évolution selon de nouvelles façons, de nouvelles formes et des relations interpersonnelles élargies.

De plus, la présidente de la LCWR, Sister Pat Farrell, OSF, a suggéré à l'assemblée l'utilisation de six outils pour naviguer à travers les changements dans le monde et dans l'Église: «la contemplation, l'usage de la voix prophétique, la solidarité avec les personnes marginalisées, la communauté, les réponses non violentes et la capacité de vivre dans l'espérance joyeuse.»

Un engagement

L'assemblée de la LCWR a passé des résolutions demandant au Congrès américain de voter le Dream Act et la réforme de l'immigration étendue. Elle a invité les participantes à poursuivre leur travail de réflexion sur l'injustice et sur les changements à effectuer concernant le trafic des personnes. Cette rencontre des membres de la LCWR nous donne des moyens de réagir dans les temps de crise, nous communique une nouvelle ardeur pour traverser les anxiétés qui peuvent nous assaillir devant les perspectives sombres de nos communautés et de la vie ecclésiale. L'audace est toujours d'actualité si nous faisons confiance à l'Esprit qui souffle.

Le travail invisible des femmes



Mariette Gilbert
coordonnatrice de l'Afeas
de Laval

Une des thématiques soutenues par le mouvement des femmes au cours des années '70, était de faire sortir de l'invisibilité le travail accompli par les femmes au foyer. L'Afeas (L'Association féminine d'éducation et d'action sociale), en fait une priorité comme en témoigne le mémoire adressé à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (commission Bird) en 1967. C'est en travaillant à faire reconnaître le statut légal et financier de la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif que les membres de l'Afeas perçoivent, en filigrane, la fébrilité autour de la problématique connexe mais plus large du travail invisible des femmes au foyer. La non reconnaissance du travail invisible ayant des conséquences importantes tant au niveau socio-économique que personnel, les membres de l'Afeas décident d'étudier, d'analyser et d'agir afin de faire reconnaître ce travail essentiel pour la famille et la société.

Conceptions opposées du travail

Pour l'Afeas, le travail quel qu'il soit est une activité productive. Selon Statistiques Canada, une activité devient « productive » si elle bénéficie à une autre personne (notion de tierce personne). Ce qui est le cas de l'ensemble du travail accompli au sein de la famille ainsi que du bénévolat réalisé dans la communauté qu'on appellera « travail invisible ou non rémunéré ». De fait, il est non comptabilisé dans les comptes nationaux tels le PIB ou le PNB. Une personne qui fait ce travail sans avoir en même temps de travail rémunéré est considérée comme inactive. Or les Nations unies estimaient, en 1995, à 110 000 milliards \$ US la

valeur annuelle du travail invisible et non rémunéré des femmes à travers la planète.

Dans « Panorama de la société 2011, les indicateurs sociaux de l'OCDE », l'organisme de coopération et de développement international estime que le travail non rémunéré représente un tiers du PIB dans les pays membres. Par ailleurs, Statistiques Canada reconnaît que les proches aidants, (la plupart étant des femmes), dispensent à eux seuls 80 % des soins donnés à domicile aux personnes malades. Annuellement, ce travail, non rémunéré, aurait une valeur de 9 milliards de dollars (selon les données de 2011).

Impacts du travail invisible sur la vie des femmes

Le travail invisible comporte deux aspects indissociables: le privé et le social. L'aspect privé englobe la production domestique de biens et de services entre personnes autonomes (entretien du foyer, confection des repas, courses). Ces tâches sont effectuées pour soi-même ou au bénéfice de personnes autonomes: conjoint ou conjointe, grands enfants ou autres adultes. L'aspect social quant à lui, englobe le rôle parental auprès des enfants: les mettre au monde, les éduquer, voir à leur entretien et à leur santé. Il ne se limite pas à la première année de vie d'un enfant ou à ses cinq premières années comme semblent le laisser croire les mesures existantes (congé maternité et parental, garderie) ni non plus au rôle de dispensatrice temporaire ou permanente de soins (aidante) auprès d'adultes non autonomes. Cette fonction met à contribution les familles pour prendre en charge leurs proches, mais ce sont principalement les femmes (plus de 75 %)

qui s'en voient confier la responsabilité. Par conséquent, le réseau de la santé et des services sociaux les désigne comme aidantes « naturelles » et, de plus en plus, comme « soignantes naturelles ».

La non reconnaissance du travail invisible a un impact direct sur l'autonomie financière des femmes. La question de la sécurité économique des femmes devait, en principe, être résolue par la participation au marché de l'emploi. Pourtant, le nombre de femmes vivant dans la pauvreté demeure encore très important. La pauvreté des femmes perdure et rend celles-ci vulnérables en limitant leur capacité de faire des choix. Dans les pays industrialisés, les deux tiers du nombre total d'heures travaillées par les femmes (travail invisible) continuent d'être exclus de la valeur sociale et économique, engendrant ainsi une plus grande fragilité économique. À l'échelle mondiale, les Nations unies estiment que les femmes fournissent les deux tiers des heures de travail, ne reçoivent que 10 % des revenus et possèdent moins de 1 % de la propriété. (Mair, 1980).

De plus, l'analyse de différentes théories économiques démontre que les femmes en emploi sont maintenues dans des rapports d'inégalité. Par exemple, malgré la loi sur l'équité salariale, les femmes gagnent actuellement autour de 71 % du salaire des hommes en moyenne (femmes de 15 à 65 ans, tous milieux confondus, pour un nombre d'heures de travail équivalent). Or la dépendance économique, liée au travail invisible ou au revenu discriminatoire, perpétue habituellement les rapports d'inégalité entre les hommes et les femmes. Cette dépendance économique est aussi un facteur de la violence que subissent les femmes puisque l'oppression économique demeure un des moyens pour contrôler les femmes dans l'ensemble des pays du monde afin de les garder sous la tutelle d'un père, d'un mari, d'un frère ou encore de l'État.

Les femmes désirent pouvoir faire des choix qui assurent leur sécurité économique et leur bien-être. Actuellement, les

mutations au sein de la famille, l'organisation du temps de travail et les politiques sociales fragilisent les conditions sur lesquelles la sécurité économique des femmes peut être fondée. Le travail de reproduction n'étant pas reconnu, il devient difficile de prendre des décisions équilibrées, tant pour le bien-être de la famille que pour celui des parents. Il devient urgent de mettre en place des mécanismes qui permettent aux femmes de faire des choix et d'être respectées dans leurs décisions: le choix d'avoir un enfant, d'être sur le marché du travail, de prendre soin d'une personne en perte d'autonomie ou d'assumer en tant que parent le travail de reproduction sans y laisser sa peau.

Dans une société où le statut social se définit la plupart du temps par le type de travail effectué, l'absence de reconnaissance de ce travail provoque une dévalorisation de la personne, une négation de son importance tant personnelle que sociale. Il s'agit là d'une atteinte à la dignité de la personne.

La non reconnaissance du travail de soin et d'éducation au sein de la famille est aussi un facteur de dévalorisation des emplois touchant les soins et l'éducation. Ces emplois, majoritairement féminins, sont moins payés, moins valorisés entraînant le maintien des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Des alternatives à promouvoir

Pour rendre effective la contribution des femmes dans l'économie du pays et obtenir des mesures concrètes de reconnaissance, nous souhaiterions l'inclusion du travail invisible dans le PIB; cela aurait comme conséquence d'augmenter la valeur des activités accomplies dans le cadre du travail domestique rémunéré, soit le travail familial non rémunéré, le travail exécuté par les aidantes, tout travail à domicile. En 2001, Statistiques Canada estimait que la valeur annuelle du travail non rémunéré d'une femme au foyer, à temps plein avec des enfants,

est entre 28 315 \$ et 34 913 \$ (valeur indexée en dollars 2001).

D'autre part, des solutions vers l'atteinte d'une réelle reconnaissance existent: une nouvelle définition du travail dans le code civil; l'accès à l'ensemble des mesures sociales disponibles aux travailleuses et travailleurs rémunérés (par exemple la CSST, le RRQ); des mesures de remplacement des personnes qui donnent des soins lorsqu'elles sont malades ou accidentées; des lois pour protéger les conjointes de fait; des crédits d'impôt plus généreux et plus accessibles; le retour à un mode de recensement plus efficace; l'universalité du régime québécois d'assurance parentale; l'implantation d'un régime d'assurance pour obligation familiale (parentale et aidante); la rémunération des soins dispensés aux personnes en perte d'autonomie; un meilleur partage des tâches au sein des familles; la diversification des modèles pour faire évoluer les mentalités... Et cette liste n'est pas exhaustive!

Cependant, des reculs observés ces dernières années font craindre la perte d'acquis. Au fédéral, les modifications apportées au recensement ne lui donnent plus la possibilité de fournir les informations permettant la comptabilisation du travail invisible et le développement de mesures de reconnaissance. La priorité à «l'égalité» a été retirée du mandat de Condition féminine Canada. Au Québec, la tarification de certains soins et services de même que leur accès réduit pèsent lourd sur les mères et les aidantes.

Cette non reconnaissance du travail invisible est la raison pour laquelle, année après année, l'Afeas recherche des solutions équitables et reste aux aguets pour déceler les mesures susceptibles de créer des injustices envers les femmes. Dans cette optique, nous réclamons constamment l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'élaboration des lois et des programmes des différents paliers de gouvernement.

De Québec

Pour sa dernière réunion de l'année 2011-2012, le 2 juin, le groupe de la région de Québec a mis le cap sur Saint-Damien. Heureuse décision qui a permis, après plusieurs invitations, une première visite là où deux sœurs, appuyées par les responsables, ont tant fait dans les toutes premières années du groupe qui est devenu l'ARDF.

Comme il se doit, l'Assemblée a d'abord effectué le retour sur l'année, l'évaluation du nouveau mode des rencontres, la prospective quant au plan d'action, le tout avec dynamisme et réalisme.

La deuxième partie de la journée a revêtu un caractère festif en harmonie avec les vacances à venir. La visite du Centre historique des sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours a suscité l'admiration de toutes et a permis une découverte de leur déploiement au Québec et dans d'autres continents.



Saint-Damien, juin 2012

Le moment magique de cette journée a été la rencontre de sœur Juliette Létourneau. Les membres « aînées » de notre groupe et de l'Association savent quel rôle-clé ont joué sœur Juliette et sa sœur Jeannette dans le déploiement et l'enracinement de l'ARPF. L'occasion était toute désignée pour lui redire que la reconnaissance de l'ARDF lui est acquise et que le souvenir de ce qu'elle a été et de ce qu'elle a fait est toujours vivant.

Source: Louise Turmel, RMJ

De Montréal

Les sœurs de la région de Montréal sont fières de se retrouver dans la soirée du 13 septembre pour porter un toast au lancement de l'année et partager un goûter festif. Ce rassemblement est l'occasion de mettre ensemble ce qu'elles vivent et ressentent de la conjoncture actuelle. Pierrette Bertrand souhaite la bienvenue aux 33 participantes et rappelle que, en réponse aux autorités vaticanes, les sœurs américaines poursuivent leur témoignage de foi et d'engagement envers la justice sociale selon l'Évangile.

Vous le devinez bien, les sujets à l'ordre du jour sont incontournables : les élections provinciales et les États généraux du mouvement féministe. Une question préparatoire était déjà lancée : en ce qui concerne ces enjeux, quels défis y voyons-nous pour la société et pour nos congrégations ?

Voici quelques éléments de nos échanges : une femme première ministre, bravo ! La gouvernance sera-t-elle différente ? Meilleure ? Les religieuses présentes souhaitent encourager madame Marois et les autres femmes élues à travailler ensemble

à l'Assemblée nationale pour aller plus loin. Les interventions souhaitent fortement que les femmes établissent un dialogue en se basant sur les valeurs qui les habitent : recherche du bien commun, démocratie, égalité femmes et hommes, élimination de la pauvreté...

Des suggestions sont apportées : écrire à madame Marois pour lui exprimer nos félicitations, nos attentes, nos rêves, nos appuis à des projets qui vont dans le sens de nos convictions ; utiliser, dans nos communautés, des outils tels les DVD *République*, *Un abécédaire populaire* d'Hugo Latulippe et *De la casserole à la prise de parole*, une production du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté réalisée par Jean-François Laé et Robert Bastien.

Le plan d'action pour l'année est présenté et l'invitation à élargir le groupe, particulièrement pour les journées de formation, est lancée. Avant le départ, plusieurs sœurs partagent des nouvelles de leur congrégation.

Source: Michelle Beaulieu, CND

De l'Estrie

La démarche entreprise en début de septembre, par l'ARDF de l'Estrie fut celle de nous rendre dans un « Centre d'hébergement pour femmes, victimes de violence conjugale de toutes sortes »; celles-ci sont souvent accompagnées de leurs enfants de 0 à 5 ans. Depuis 25 ans, cette oasis d'espérance implantée en région est devenue un domicile où des femmes, comme des oiseaux blessés, retrouvent un peu de joie de vivre et d'espérance, grâce à deux vaillantes religieuses, magiciennes de l'âme froissée et outragée qui, jour après jour, donnent de leur temps pour soulager la fragilité déchirée et meurtrie de plusieurs d'entre elles, « nos sœurs, les femmes »!

Après un bon moment de pique-nique au bord de l'eau, sous un thermomètre de 29°, nous avons vécu une riche sororité dans ce « Maillon d'aide » qui soutient des femmes blessées. En après-midi, nous sentant en symbiose avec celles-ci, la religieuse psychothérapeute-responsable nous a fait part de ses responsabilités de même que des innombrables heures de présence qu'elle et sa compagne octroient à ces femmes souvent vidées et anéanties au profond de leur être. Ce centre d'hébergement, sans but lucratif, se veut une réponse aux besoins d'ordre physique, moral et psychique par l'écoute attentive et un encadrement sécurisant.



Estrie, mai 2012

Ayant vu et entendu, nous sommes unanimes à vouloir resserrer nos liens pour soutenir la cause des femmes chez nous et autour de nous.

Source: Denise Roy, PSSF

Du Saguenay-Lac St-Jean

Pour faire suite à la formation de l'ARDF à l'assemblée générale de mai 2012, les membres du comité de l'ARDF de la région ont poursuivi cette formation sur la laïcité avec le volume de Guy Durand publié en 2011: « La culture religieuse n'est pas la foi... Identité du Québec et laïcité ». Voici l'essentiel de ce qui en est ressorti.

Au Québec, les notions de culture et d'identité concernent la langue, l'égalité homme/femme et la laïcité. L'auteur y définit la laïcité intégrale par la séparation de l'Église et de l'État et « des Églises face à l'État ». Selon lui, le terme le plus juste serait l'autonomie: *autonomie de l'État et autonomie de l'Église*. Du côté des individus, cette autonomie s'exprime par le respect de la liberté de conscience, de la liberté de religion et de la liberté de culte qui sont des caractéristiques d'une laïcité ouverte. C'est donc une ouverture plus grande au religieux à reconnaître comme un élément *anthropologique* important. À ce sujet,

dans son livre publié en 2005, *La religion dans la sphère publique*, M^{me} Solange Lefebvre, théologienne, distingue deux *types de laïcité ouverte*: le premier reconnaît une laïcité ouverte aux droits individuels; le second type reconnaît aussi bien les droits individuels que collectifs patrimoniaux et historiques. Selon elle, il est préférable de ne pas s'enfermer dans des définitions et des distinctions trop strictes pour se laisser plus de liberté d'analyse de situations...

Certains repères ont le mérite d'encadrer la discussion. Entre autres, tenir compte de l'histoire, de la sociologie et de la situation politique du pays. Au Québec, divers éléments sont à prendre en considération, comme la protection de ses valeurs fondamentales, le respect de son histoire et de son identité. Mais plus on avance, plus on se rend compte de la difficulté de porter un jugement définitif. Si on tient compte de tous les facteurs, la justice pour tous sera toujours difficile à établir.

Source: Jeanne d'Arc Fortin, SBC

En marche!

Pour la troisième fois de son histoire, la Marche mondiale des femmes invite les femmes du monde à l'action. Avec elle, l'ARPF reprend le flambeau des luttes pour la pleine et entière reconnaissance des droits des femmes. La Marche 2010 s'enclenche à Montréal le 7 mars pour se terminer en octobre à Rimouski. Le dimanche 17, une cinquantaine de religieuses joignent les rangs des 10 000 porteuses des revendications du Québec.

Cette clôture, les femmes d'ici la vivent en solidarité avec les 20 000 marcheuses de 41 pays qui ont pris d'assaut Bukavu en République démocratique du Congo, ce même 17 octobre.

L'assemblée générale des 14, 15 et 16 mai, à Cap-de-la Madeleine, offre une occasion unique de réflexion sur la Marche 2010. Madame Alexa Conradi présente une intervention dynamique intitulée *Les Enjeux de la Marche mondiale des femmes pour l'humanité*. En écho, une célébration riche d'évocations sur différentes marches dont celles des femmes. Autre moment important de cette journée: le vibrant plaidoyer de M^{me} Nicole O'Bomsawin sur les droits des femmes autochtones au Canada.

À compter du 28 octobre 2010, l'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF), prend le relais de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF). La nouvelle dénomination reflète davantage son orientation présente inspirée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

Jeanne Gareau, SSA

Réjeanne Dubé, NDA
et Fernande Themens

Prix Idola St-Jean 2012

Le prix Idola St-Jean 2012 rend hommage à Micheline Dumont, une remarquable historienne, conférencière et professeure qui maîtrise l'art de vulgariser ses connaissances et fait découvrir leur histoire aux femmes depuis des décennies. L'inlassable travail, de cette pionnière a fait connaître le rôle du mouvement féministe dans l'histoire et l'évolution de la société Québécoise.

Une femme procureure à la Cour pénale internationale

Le vendredi 15 juin 2012, Fatou Bensouda, Gambienne de 51 ans, a prêté serment devant 22 représentants de la cour pénale internationale dont elle devient la nouvelle procureure. Mariée, mère de deux enfants, elle s'engage pour un mandat de neuf ans avec sa grande expérience au tribunal international pour le Rwanda. Dans son bref discours, elle déclarait: « Nous devons écouter et nous concentrer sur les millions de victimes qui souffrent de crimes de masse. » La tâche n'est pas facile.

Mémoires d'une pionnière

Le livre *Les cuisines collectives au Québec: mémoires d'une pionnière*, publié par le Collectif québécois d'édition populaire et lancé en mars 2012, raconte l'histoire de la cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve et celle du regroupement des cuisines collectives. Gertrude Lavoie y exprime la fierté, la ténacité et la débrouillardise des femmes qui se sont regroupées pour arriver à mieux nourrir leur famille. Cette mère de trois enfants s'est impliquée au sein du milieu populaire depuis 1982 et a joué un rôle-clé dans la naissance et le développement du regroupement national des cuisines collectives.

Une femme à connaître

En 1932, Yvonne Maisonneuve débutait, seule, un service d'accueil pour des femmes en difficulté. Dès 1938, d'autres femmes regroupées autour d'elle consacraient leur vie à l'œuvre appelée alors Institut Notre-Dame de la Protection. Quatre-vingts ans plus tard, l'œuvre, renommée Association d'entraide Le Chaînon, accueille toujours des femmes en difficulté grâce à la vision et au travail de cette femme de foi, dédiée à sa mission. Yvonne Maisonneuve fut en son temps une visionnaire et son empreinte est toujours présente dans le service offert aujourd'hui.

La recherche des clins d'oeil, pour cette année, est sous la responsabilité de Réjeanne Dubé, NDA, aidée de madame Fernande Themens.